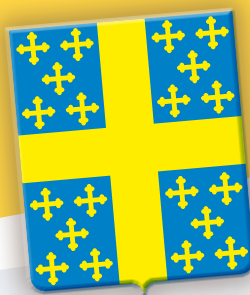


Bertogne

BULLETIN COMMUNAL

Septembre-Octobre 2020



Aménagement Aire de jeux
à Mande-Saint-Étienne



Vue sur l'Eglise de Longchamps



École de Givry - M. Alain et sa classe



LE MOT DU BOURGMESTRE

La cloche a sonné, ça signifie que l'école est à eux, que la joie vienne !

Quelle joie nous avons constatée dans les différentes infrastructures scolaires que nous avons eu le bonheur de visiter le matin de la rentrée et en augmentation quant au nombre d'élèves.

Quelle leçon nous avons à tirer de l'attitude de nos enfants face au virus qui s'insinue dans nos pensées depuis quelques mois et dans notre mode de vie.

On peut vivre sans frère mais pas sans ami !

Cette citation m'est revenue spontanément en tête lorsque j'ai aperçu cette harmonie qui rassemblait déjà nos enfants, ce sont eux notre futur, soyons-en assurés et surtout très fiers.



Comme vous allez le lire dans les échos du Conseil Communal, tous les luminaires des écoles vont être remplacés pour un montant d'environ 15.000€. Cet investissement sera rentabilisé en trois ans et représentera une économie d'énergie de 30%.

Votre bourgmestre,
Christian GLAUDE.

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Ecoles	M A T E R N E L		P R I M A I R E	
	Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2020-2021	Année scolaire 2019-2020	Année scolaire 2020-2021
Bertogne	30	32	33	40
Champs	-	-	17	15
Compogne	21	19	31	36
Givry	32	42	50	52
Longchamps	37	38	63	66
Mande-St-Etienne	12	15	32	28
Total	135	146	226	237

DÉPÔT DE REMBLAIS SAUVAGE

Le temps passe, la population augmente, les législations se complexifient et se durcissent afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité et de rendre notre patrimoine communal vivable et agréable.

Depuis quelques années, les parcs à conteneurs ont conquis nos communes, ils sont gratuitement et facilement accessibles pour tous.

Actuellement, les réglementations urbanistiques interdisent tous travaux qui modifient l'aspect paysager sans l'octroi d'un permis d'urbanisme. Dès lors, tout dépôt clandestin de terre, carrelages, inertes, poubelles est considéré comme un abandon de « déchets » au sens défini par la Loi. [Décret relatif aux déchets, Art.7 §1er]. Les amendes débutent à 50€ et peuvent excéder 1.000€ s'il s'agit de dépôts de déchets de grande envergure [Décret relatif au permis d'environnement, Art. 10].



S'il s'agit uniquement de remblais, selon la quantité, c'est également considéré comme une modification sensible du relief du sol au sens de la Loi du Code de Développement Territorial.

Le Département de la Nature et des Forêt (DNF) est notamment un des services compétents pour ces matières environnementales.

Merci donc à chacun de veiller à ce que notre commune reste un endroit agréable à vivre et à faire découvrir.

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

DU 16 JUILLET 2020 (EXTRAITS)



Citoyenneté

Déclare que les pouvoirs de Mme Ney-Glaise Christine, en qualité de conseillère communale sont validés. Mme Ney-Glaise prête entre les mains de M. le Bourgmestre Ch. Glaude, serment prévu à l'article L1126-1 du CDLD « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ». Mme Ney-Glaise est installée dans sa fonction de conseillère communale. Et ce, en lieu et place de Mme Jacob Manon, démissionnaire.

Prend acte de la déclaration d'appareillement de Mme Ney Glaise Christine conseillère communale à la liste politique CDH.

Prend acte de la composition des groupes politiques :

- G.C. : 7 élus
- Avec Vous : 6 élus

A l'unanimité approuve les comptes du CPAS de Bertogne – exercice 2019.

A l'unanimité approuve le Programme de Coordination locale pour l'Enfance tel qu'établi.

A l'unanimité décide d'approuver l'offre d'ORES pour

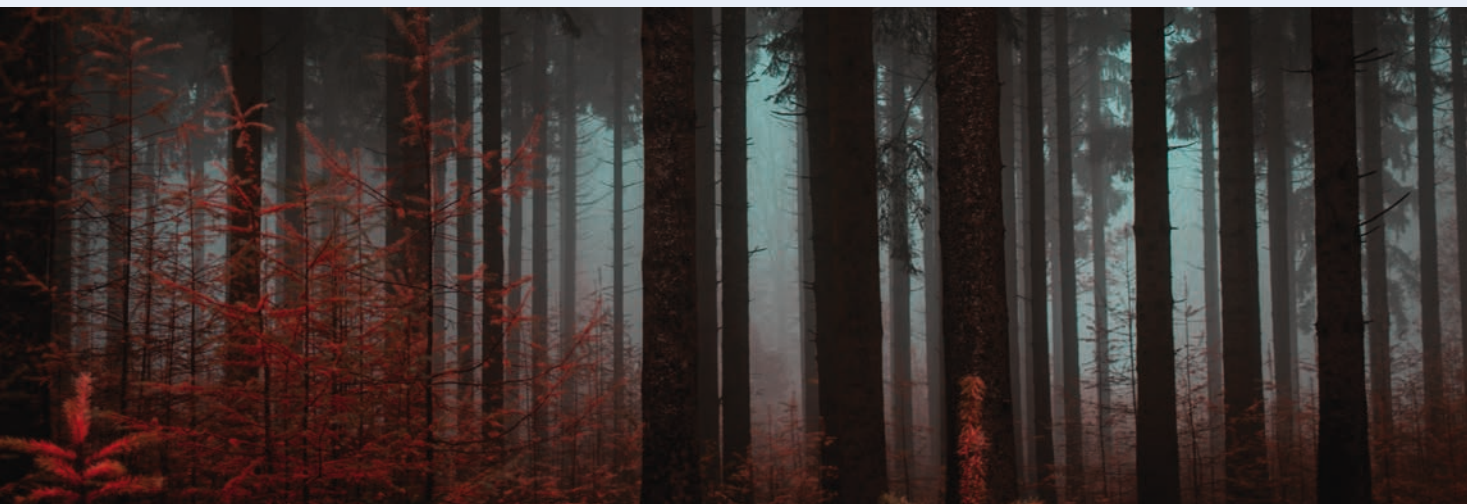
l'aménagement du réseau basse tension dans le cadre du projet d'« Aménagement du Centre de Longchamps » pour un montant de 55.654,33 euros ;

A l'unanimité décide d'élaborer un projet d'aménagement de l'éclairage public du centre de Longchamps pour un budget estimé provisoirement à 126.000,00 EUR TVAC.

A l'unanimité décide d'approuver le devis pour la fourniture pour les écoles d'ampoules et de luminaires utilisant la technologie LED de l'entreprise Nicolas sprl daté du 02/07/2020 pour un montant de 11.841,57 € TVAC ; d'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020.

A l'unanimité fixe les conditions de recrutement d'un (e) agent Maribel Plan Global « emploi-jeunes » à mi-temps pour une période déterminée ; à savoir le remplacement de la titulaire du poste.

Prend acte de la mise à la pension au 01.01.2021 de M. Genon Jean-Marie.



LA CHASSE EST LÀ DATES DES BATTUES



Chasse	Titulaire	Octobre	Novembre	Décembre
Bertogne	Lambert	10 - 24	1 - 7 - 14 - 28	12 - 27
Berhain - Frenet	Cornet	2	20	26
Compogne	Gierens	1, 10	21	12
Fazône	De Cartier d'Yves	24	28	
Givroulle	Defoy	11	15	13
Longchamps	Polet	-	4	
Mande-Saint-Etienne	Pasô	24	22	
Rolley	Maus de Rolley		1 - 11	
Rouette	Giot	11 - 25	11 - 22	13
Roumont	Swennen	26	30	31
Wigny	Morrier	4 - 24	7 - 21	12 - 27
Wyompont	Meurisse	9 - 26	30	21

IMPORTANT : ces informations sont données à titre indicatif ! Nous vous rappelons que toutes les chasses ne sont pas obligatoirement déclarées et que les dates que nous vous communiquons sont susceptibles d'être complétées et/ou modifiées à tout moment !



LES INFOS DE LA POLICE

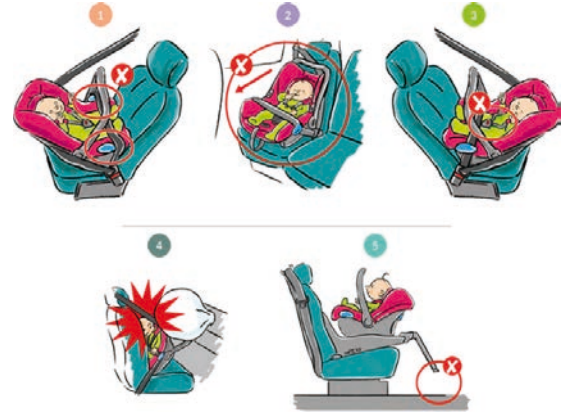
ENFANTS À BORD

Vous pensez que votre enfant est correctement attaché en voiture ? Que le dispositif de retenue que vous utilisez est adapté au poids et à la taille de votre enfant ? Pas toujours évident à savoir ! En Belgique, seul 1 enfant sur 4 est transporté en toute sécurité en voiture. Et 1 sur 10 (13%) n'est pas attaché du tout. Or, dans un dispositif de retenue adapté, un enfant court 3 fois moins de risques de perdre la vie ou d'être blessé en cas d'accident !

QUE DIT LA LOI À CE SUJET ? La loi stipule que les enfants qui mesurent moins de 1m35 doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfants qui leur est adapté.

ERREURS FRÉQUENTES AVEC LES SIÈGES-BÉBÉS DOS À LA ROUTE – GROUPE 0 + (HOMOLOGUÉ POUR LES 0 – 13 KG)

1. Le siège est mal attaché dans la voiture.
Conséquence : le bébé n'est pas bien retenu.
2. Le siège est placé dans le mauvais sens.
Conséquence : le bénéfice du dos à la route en matière de sécurité est perdu.
3. Les sangles du harnais à l'intérieur du siège ne sont pas suffisamment tendues. Conséquence : le bébé risque d'être éjecté du siège.
4. L'airbag frontal n'est pas désactivé. Conséquence : en cas de déploiement de l'airbag, risque de lésions mortelles.
5. Le système anti-basculement (= pied d'appui) n'est pas utilisé avec le système Isofix. Conséquence : plus grand risque de rotation du siège et donc efficacité diminuée.



ERREURS FRÉQUENTES AVEC LES SIÈGES ENFANTS DE GROUPE 1 (HOMOLOGUÉ POUR LES 9 – 18 KG). AVEC LA NORME I-SIZE CES SIÈGES PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE INSTALLÉS DOS À LA ROUTE.

1. Le siège est mal fixé dans la voiture (ex. on n'a pas bouclé la ceinture).
2. Les sangles du siège ne sont pas assez serrées.
3. Les bras de l'enfant passent au-dessus des sangles.

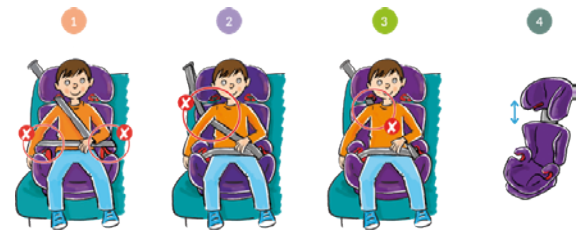


ERREURS FRÉQUENTES AVEC LES REHAUSSEURS – GROUPE 2 ET 3 (HOMOLOGUÉS POUR LES 15 – 36 KG)

1. La ceinture de sécurité passe au-dessus des accoudoirs.
2. La ceinture de sécurité passe en-dessous du bras.
3. La ceinture de sécurité passe dans le dos.
4. Le repose-tête du rehausseur n'est pas adapté à la taille de l'enfant.

ATTENTION :

Dès 15 kilos, l'enfant peut prendre place dans un rehausseur avec dossier.
Le rehausseur sans dossier n'est adapté qu'à partir de 22 kilos.



ERREURS FRÉQUENTES AVEC LA CEINTURE

1. La ceinture à trois points d'ancrage doit prendre appui sur les parties résistantes du corps pour éviter les lésions internes.
2. La partie diagonale doit passer sur le thorax depuis l'épaule jusqu'au bassin.
La partie ventrale doit prendre appui sur les hanches (en dessous du ventre).
3. La partie diagonale ne peut jamais passer dans le dos ou sous le bras.



VIRGINIE DUCOMBLE, Inspecteur de Police
Division Accueil Quartiers Bertogne - Zone de Police 5301 - Centre-Ardenne
Rue Grande (Bertogne), 33/1 - 6687 Bertogne
Gsm 0498 93 43 37 - Fax 061 21 06 78

NOS CIMETIÈRES

UNE GESTION COMMUNE

L'entretien des concessions privées est à charge des familles ou ayants droits, et ce compris le nettoyage de la sépulture, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...

Le défaut d'entretien d'une sépulture est défini comme étant une sépulture qui est malpropre, qui est envahie par la végétation, qui est délabrée, en ruines ou dépourvue de signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public.

Pour vous aider à entretenir vos sépultures, voici quelques conseils de Adalia pour un entretien sans pesticides

L'entretien des tombes varie en fonction des matériaux dont elles sont composées.

Pour les monuments en pierre, on peut utiliser :

De la pierre d'argile, ou encore de l'argile fine ou poudre de craie : il suffit de diluer le produit dans de l'eau froide, de frotter avec une brosse et de rincer à l'eau claire.

Du sable : il est recommandé de mouiller la pierre avec de l'eau, d'épandre du sable, de brosser la pierre puis de la rincer à l'eau claire.

Des cristaux de soude : il faut les mélanger dans de l'eau bien chaude et frotter avec une brosse.

Du savon noir (recommandé uniquement pour les pierres lustrées) : appliquer le savon avec une brosse souple, rincer à l'eau claire et lustrer avec un chiffon.

Pour le marbre : le savon noir dilué dans l'eau est suffisant.

Pour le granit : un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau convient normalement.



Pour plus d'efficacité et une préservation maximale des monuments, on privilégiera des entretiens doux et réguliers avec une brosse souple.

Entretien du pourtour de la tombe :

Celui-ci est normalement aussi à votre charge. En fonction de son revêtement, certaines méthodes sont à privilégier.

Pour des graviers : arrachage manuel à l'aide d'outils tels qu'une binette, un sarcloir, ...

Pour une zone engazonnée : les ouvriers communaux entretiennent sans doute les allées mais une finition le long de la sépulture peut être nécessaire. Dans ce cas, celle-ci peut être faite à l'aide d'une cisaille par exemple.

Pour des plantes couvrantes (sedum, geranium vivaces, pervenches, ...) : enlever manuellement les éventuelles pousses qui se propagent sur la tombe ou les adventices dans le sedum. Les ouvriers communaux se chargeront du reste.

L'utilisation d'eau de javel, d'herbicide ou de vinaigre est proscrite pour éviter de détruire la végétation installée à proximité des tombes. L'utilisation de ces produits a un effet négatif sur la vie du sol et la qualité des eaux de surface et souterraines. L'eau de javel quant à elle, nuit en plus à la santé suite à la libération importante de chlore.

CRISE COVID-19

VOTRE CPAS EST À VOS CÔTÉS

Suite un appel à projet lancé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, **le CPAS de Bertogne a reçu un subside destiné à soutenir toutes personnes se trouvant dans une situation sociale difficile et/ou ayant perdu de son pouvoir d'achat suite à la crise sanitaire. Cette aide gouvernementale a également pour but de soutenir les producteurs locaux qui ont aussi été touchés par la crise.**

Grâce à cette enveloppe financière, le Conseil de l'Action Sociale de Bertogne a décidé d'accorder aux ménages concernés, des bons à valoir auprès du GACoeur de l'Ourthe. Le GAC est un groupe de personnes qui se rassemblent pour acheter leurs produits directement aux producteurs locaux. Le principe est simple : les commandes des achats se font sur internet www.gacoeurdourthe.be et les distributions se font, deux fois par mois à la salle de Roumont (Bertogne). Les bons nominatifs sont imprimés avec une valeur approximative à ne pas dépasser.

Ils sont distribués en fonction de la composition du ménage :

- 30€ par adultes
- 20€ par enfants de + de 10 ans
- 10€ par enfants de - de 10 ans

CORONAVIRUS
COVID-19

Afin de vous accompagner dans la découverte du GAC et de son fonctionnement, des permanences seront organisées au CPAS les mardis 29/09 et 27/10 sur rdv. Nous vous aiderons à passer votre commande.

Pour toutes informations et pour prendre rdv, n'hésitez pas à contacter Cindy KAISER au 0475/68 46 31.

D'autres subsides nous permettent de vous venir en aide pour des factures, mensualités, loyers difficiles à régler suite à la crise Covid et à ses effets. Nous restons à votre écoute.

VOISIN'Âge Solidarité - Cohésion sociale		
DUPONT Gilbert		20€ Valeur maximale
6687 Bertogne		
Commande		
.....€		
Valable du 12/9 au 24/11/2020		





L'ADL ET LES COMMUNES DE TENNEVILLE,
SAINTE-ODE ET BERTOGNE PRÉSENTENT :

SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE : CLAP 2020 !

**DU 7 AU 17 OCTOBRE 2020
À BERTOGNE, SAINTE-ODE ET TENNEVILLE**

Événements grand public

- 2/10 Marché fermier des 3 communes
- 8/10 Projection du film "L'empire de l'or rouge"
- 13/10 Projection du film "Le chocolat de la paix"
- 14/10 Animation et goûter équitable pour les familles
- 14/10 Escape game d'Oxfam pour les ados et adultes

Autres activités

- 12/10 Rencontre pour les professionnels de l'HoReCa, gérants de magasins d'alimentation, producteurs locaux et représentants de marques Fair Trade
- Du 7/10 au 17/10 Animations scolaires dans toutes les écoles communales des 3 communes

Programme complet sur www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

ADL Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne

PROJECTION DU FILM « LE CHOCOLAT DE LA PAIX » 13 OCTOBRE 2020 À 20H RÉFECTOIRE DU LYCÉE À BERTOGNE

Ce film aborde des thématiques telles que les politiques commerciales et agricoles, l'accès à la terre, les alternatives, l'économie sociale, les filières agricoles, etc. Il nous pousse à repenser notre relation à l'alimentation, à valoriser les efforts de ceux qui produisent et à établir des ponts entre les victimes d'un conflit armé et les autres secteurs de la société civile mondiale. En collaboration avec le CNCD 11.11.11, locale de Bertogne. PAF : 2 € Réservation obligatoire avant le 10/10 : ADL Bertogne - adl@bertogne.be ou 061/21.61.09.

ANIMATION ET GOÛTER ÉQUITABLES - 14 OCTOBRE 2020 À 15H - RÉFECTOIRE DU LYCÉE À BERTOGNE

Dans le cadre des activités mensuelles de soutien à la parentalité, les parents d'enfants de 4 mois à 6 ans pourront venir découvrir le commerce équitable au travers d'une animation (qu'est-ce qu'un produit issu du commerce équitable, comment le reconnaître, etc.). Goûter à emporter pour les familles. Réservation obligatoire avant le 10/10 : ADL Bertogne - adl@bertogne.be ou 061/21.61.09.

ESCAPE GAME D'OXFAM SUR LES ALTERNATIVES - 14 OCTOBRE 2020 À 19H30 - BIBLIOTHÈQUE DE BERTOGNE

Le temps d'un jeu, les personnes inscrites pourront découvrir les alternatives qui permettraient une révolution alimentaire. Cette animation est destinée aux adolescents et aux adultes afin de les sensibiliser sur leur manière de consommer. Nous profiterons de cette soirée pour vous faire découvrir les produits issus du commerce équitable et les produits locaux de notre territoire. Inscription obligatoire pour le 7/10 : ADL Bertogne - adl@bertogne.be ou 061/21.61.09

Le Terroir pour Tous

MARCHÉS FERMIS DES 3 COMMUNES À LA SALLE « LE FOYER » SOUS L'ÉGLISE DE TENNEVILLE

Les 3 octobre, 6 novembre et 11 décembre 2020, de 17h à 20h. Plus d'infos : Facebook « Le Terroir Pour Tous »



LE MOT DU SYNDICAT D'INITIATIVE

**Partez sur les traces du Général McAuliffe
grâce à l'application TOTEMUS !**



Depuis peu, la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne et le Syndicat d'initiative de Bastogne proposent un jeu de piste inédit, grâce à l'application mobile gratuite Totemus.

Au départ du pavillon d'accueil touristique, partez pour un circuit de 5,4 km sur les traces du Général McAuliffe.

Ce parcours, à découvrir en famille ou entre amis, se compose de divers points d'intérêt où vous êtes invités à répondre à une question pour continuer... Ainsi, on observe, on cherche, on apprend et on s'amuse !

À la fin du parcours, vous gagnez un totem virtuel et quelques Toteez (points).

Collectionnez ces derniers en participant à plusieurs chasses et échangez-les contre des bons de réduction dans les attractions touristiques wallonnes.

À noter que deux autres chasses seront bientôt disponibles sur le territoire du Pays de Bastogne.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quicksan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement.

En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quicksan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquicksan.be

LES EMBALLAGES RECYCLABLES, AU RECYPARC, ENCORE POUR QUELQUE TEMPS !

Dans notre commune, la collecte en porte-à-porte des emballages recyclables « PMC », via le fameux sac bleu, sera mise en place durant le second semestre 2021.

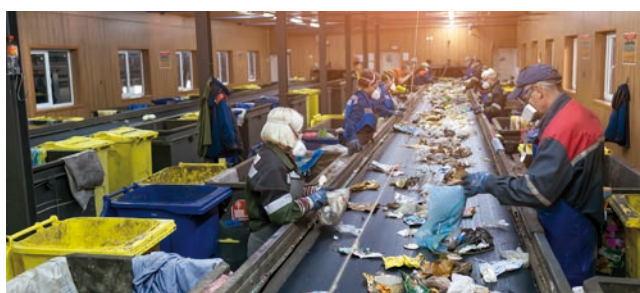
D'ici là, gardez vos bonnes habitudes de tri et apportez vos bouteilles en Plastique, vos emballages Métalliques et vos Cartons à boissons dans votre recyparc.

Pourquoi ce changement en 2021 ?

- 30 % des emballages recyclables ne sont malheureusement pas encore correctement triés par les citoyens.
- La collecte à domicile, simple et accessible à tous, permet de collecter ces emballages pour les envoyer vers les filières de tri et de recyclage adaptées.
- De nouveaux emballages en plastique seront concernés par le tri et seront recyclés : les ravers de margarine, les pots de yaourt, les sachets en plastique, les barquettes de fromage...
- 23 kilos d'emballages par habitant pourront ainsi être recyclés, contre 10 kilos actuellement.
- C'est pour cela que Fost Plus, asbl qui coordonne la collecte et le tri des emballages recyclables, nous impose la collecte en porte-à-porte.

Pourquoi attendre 2021 ?

Les centres de tri automatisé doivent s'adapter techniquement pour séparer correctement ces nouveaux emballages et ils doivent aussi augmenter leur capacité de traitement des matières.



Comment faire d'ici là ?

Gardez vos bonnes habitudes : continuez à trier et amenez vos bouteilles en plastique, canettes et cartons à boissons au recyparc.

Et si vous pensiez à réduire ?

Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas. Testez et adoptez des gestes « zéro déchet » pour réduire vos quantités d'emballages. Quelques exemples simples : boire l'eau du robinet, utiliser une gourde, choisir des produits concentrés et flacons rechargeables, etc.





BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT :

LE JEUDI DE 13H00 À 16H00 ET LE SAMEDI DE 10H00 À 12H00

Vinciane PRESER 0474 33 10 23 - biblio.ber.to@gmail.com

Facebook : « Bibliothèque de Bertogne »



DERNIERS ACHATS

Et les vivants autour / Barbara Abel

Le monde est moche, la vie est belle / Jean-Yves Buron

QUELQUES COUPS DE CŒUR DES LECTEURS

Les lendemains / Mélissa Da Costa

Le cahier orange / Bernard Caprasse

Les victorieuses / Laetitia Colombani

Les orphelins du bout du monde / Harmony Verna

POUR LES ENFANTS

Pas de mots crados / Sandrine Lamour ; Florent Bégu

L'épouvantail au cœur de paille / Beth Ferry ; The Fan Brothers

Jules et le renard / Joe Todd ; Stanton



OÙ EST MAGEIN ?

Les « Racines et les Idées » sont de retour et, Covid oblige, ce sera d'abord en plein air avec des marches à la découverte des curiosités de notre commune.

Première balade, le dimanche 4 octobre

de 14h à 17h à la recherche des « deux croix Magein ».

Exploration culturelle dans les Haies de Compogne pour marcheurs avertis (8 kms). Bottines, bouteille d'eau et pantalon long sont recommandés.

Groupe limité à 15 personnes avec port du masque. Le départ se fera sur les « rouges terres » et vous recevrez le lieu précis de rassemblement à l'inscription. Pour celles et ceux qui s'inscriraient trop tard, la même promenade sera proposée le dimanche 8 novembre.

D'ici là, osez nous envoyer les photos que vous avez prises de vos coins préférés de la commune. Nous n'oublions pas notre projet « j'aime ma commune ». Les photos reçues seront publiées sur notre page Facebook.

On se réjouit de vous retrouver parce que c'est dans les rencontres et les partages que la curiosité jubile.

Inscription Vinciane Préser : vincianepreser@skynet.be

0474 331 023



LÉGENDE DE LA FONTAINE DE FLAMIERGE

En ces mois sombres, et froids, c'est le temps des "sises", le temps des soirées où l'on joue aux cartes, le temps où l'on raconte des "histoires"... Ah ! Ma tante Andrée ; elle en connaît des choses... Comme l'histoire de la fontaine de Flamierge : "Sais-tu que Henri Crochet y habite ? Je l'ai vu un jour ! " Me dit-elle...

"C'est un vieillard sournois aux yeux sombres, à la peau verdâtre et gluante recouverte d'algues. Il s'y cache. Il attire dans le fond de l'eau les enfants imprudents avec son crochet, ..." Curieux, je m'y suis rendu, à cette fontaine ! Et bien, cet endroit, avec sa grille en fer qui interdit l'entrée, est rempli de mystère-. A mon avis il y a quelqu'un dans ces eaux sombres.



LE CERCLE D'HISTOIRE VOUS PRÉSENTE

LES CROIX D'OCCIS DE LA COMMUNE DE BERTOGNE



LA CROIX RAOUL

Les deux premières Croix d'occis de la série que vous propose le Cercle d'Histoire de Bertogne sont d'une part un incident de travail (la Croix Magein) et un accident de la route (la Croix Messiaen). La troisième est la conséquence d'un meurtre (la Croix Leclère) et la quatrième à nouveau un accident du travail (la Croix Olmechette) en même temps que la conséquence d'une défaillance physique.

Les Croix 5 (Croix Raoul) et 6 (Croix de Troismont) doivent d'une certaine manière leur existence à la pratique d'un sport. Voici de quoi il retourne pour la Croix Raoul :

Le samedi 23 juin 2012, vers 16.00, nous sommes trois bénévoles occupés à baliser le parcours des 8èmes Boucles de l'Ourthe VTT, organisées depuis 8 ans par le club Générations de Bertogne en collaboration avec la société d'événements sportifs X-Free : David Dubois, de Bertogne, occupé dans les bois de Roumont, Émile Grandjean de Bastogne et votre serviteur Armand Henrion de Bertogne dans le 4x4. Nous sommes en retard, la randonnée a lieu le lendemain, il y a eu des problèmes techniques à la pelle et nous sommes nerveux. Nous ne savons pas encore que le plus terrible est devant nous.

Notre 4x4 sort des bois de Wigny et arrive au carrefour situé au milieu de la route qui descend à Wyompont. De loin, nous distinguons une activité anormale dans ce lieu d'habitude si tranquille : des véhicules arrêtés au milieu de la route et un attroupement de personnes autour d'un homme à terre. Il s'agit d'un cycliste qui tente de se relever à côté de son vélo. Sa tentative échoue, il retombe au sol, ses membres tremblent, il porte ses mains à sa poitrine, mais il est incapable de prononcer le moindre mot. Je rappelle David d'urgence, lui connaît les gestes qui sauvent. David va tenter pendant de longues minutes de garder le pauvre cycliste en vie grâce à la respiration artificielle, mais après un quart

d'heure qui semble une éternité, nous devons tous nous résoudre à l'inévitable : l'homme est décédé. Les secours arrivés sur les lieux dix minutes plus tard n'y pourront rien. J'interroge l'autre cycliste arrêté près du cadavre. Il me dit que son compagnon de route «qu'il ne connaît pas, sinon qu'il est néerlandophone» lui a demandé dans le village de Wyompont, au pied de la longue côte, de rester avec lui car il ne se sentait pas bien, et cela depuis deux jours, mais qu'il voulait quand même achever cette randonnée cyclo de trois jours à travers l'Ardenne. Le pauvre n'ira hélas pas plus loin que là où il est tombé.

Nous avons repris notre balisage, bouleversés, et chacun de nos gestes nous semblait dérisoire.

Comme vous le voyez sur une des photos, Raoul s'appelait Raoul Abeele. Il était né en février 1954 à Oudegem, près de Termonde. Il ignorait en entamant l'ascension de la côte de Wyompont qu'il ne fêterait jamais son 59ème anniversaire.

Géolocalisation : 50.0790461 N / 5.5914345 E

Références : Armand Henrion

CHORALE PAROISSIALE DE LONGCHAMPS

Les occasions de se retrouver autour des orgues de l'église sont nombreuses en cette fin d'année : le lundi de kermesse de Longchamps, la messe de la rentrée des classes, les confirmations du 27 septembre, les communions privées du 4 octobre, etc. Les conditions imposées par l'Evêché : retour au jubé, participation maximale de 5 membres de la chorale, ne nous permettent pas d'exercer notre bénévolat avec efficacité. La chorale se met donc en veilleuse en attendant des jours meilleurs mais nous nous reverrons.

Portez-vous bien et faites attention à vous. Géry Poncelet.

ACRF DE LONGCHAMPS

Le traditionnel goûter des aînés organisé par le groupe ACRF de Longchamps au local Saint Lambert n'aura pas lieu cette année suite à la pandémie du coronavirus. Rendez-vous donc à l'année prochaine.



Y'EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

Activités organisées par le Centre Sportif de Tenneville

084 47 80 76 – 0498 24 97 80 – centresportifcspt@gmail.com – www.centresportiftenneville.be



ACTIVITÉS

DATES ET HEURES

FAC (fesses - abdos - cuisses)
Fit'cardio
Fit'kids et Fit'mix

Circuit Trainig
Cirque (6-12 ans)
Multisport (enfants)
Jump Fitness
Fitball
Pilates
Stretching
Marche nordique
Tennis
Tir sportif

Lundi de 19h30 à 20h15
Lundi de 20h15 à 21h
Jeudi de 17h30 à 18h15 (enfants 10+ et adultes)
Jeudi de 19h30 à 20h15 (adultes)
Jeudi de 19h30 à 20h15
Jeudi de 17h à 18h30
Mardi de 17h à 18h
Mercredi et jeudi de 18h30 et 19h15
Samedi de 10h à 11h
Vendredi de 9h30 à 10h30 / Samedi de 9h00 à 10h00
Vendredi de 10h30 à 11h30
Samedi de 11h à 12h30
Cours individuel sur rdv
Mardi de 19h30 à 21h30 (adultes) / Mercredi de 14h à 15h (jeunes) / Mercredi de 15h15 à 16h15 (jeunes)

SENIOSPORT (à partir de 60 ans) :
Fit'gold
Sports raquettes (tennis de table et badminton)
Halta Yoga
Tir sportif
Pilates
Stretching

Lundi de 18h30 à 19h15 & jeudi de 17h30 à 18h15
Mardi de 10h à 11h
Mardi de 11h à 12h
2ème mercredi du mois de 10h à 11h
Vendredi de 9h30 à 10h30
Vendredi de 10h30 à 11h30

Activités organisées par les clubs Toutes les informations sur www.centresportiftenneville.be

ACTIVITÉS

DATES ET HEURES

Badminton loisir

Mercredi de 20h à 22h
Muriel Detaille : 0495/86.69.09

Badminton (cours de 9 à 14 ans)
Alain Humblet : 0473/68.56.09

Mercredi de 16h à 17h

Danse « Dance Academy »
Elodie Nique : 0493/56.50.32

Mercredi de 14h à 17h (suivant l'âge)

Football en salle
Action 22 : 0497/83.13.01

Vendredi soir
FC Castello – fccastello2019@gmail.com

Gymnastique E.S.V. Spory
Samuel Vermeesch : 0498/53.38.52

Lundi de 17h30 à 18h30 (suivant l'âge)

Judo
Stéph. Marenne 0494/53.00.70 (le soir)

Mercredi de 17h15 à 20h30 (enfants, ados, adultes)
Vendredi de 19h à 21h30 (enfants, ados, adultes)

Kaerobic
www.bodygirly.net – 0471/70.15.48

Lundi de 19h à 19h30
Mercredi de 9h à 9h30

Simply Dancers (Line Dance)
Laurent Chalon – 0498/80.10.10

Vendredi de 19h30 à 22h30 (suivant le niveau)

Tennis de table
Sébastien Calay : 061/68.93.78

Mardi de 18h à 20h (débutants)
Jeudi de 20h15 à 23h (entraînements libres)
Vendredi de 17h30 à 20h

Volley
Bernard Valentin : 0498/22.26.60

Mardi de 19h30 à 21h30
Jeudi de 19h à 20h30
Vendredi de 18h30 à 20h30

Yoga « Le matin calme »
Béatrice Camus : 0496/16.12.67 ou ...

Jeudi de 20h15 à 21h15
... 084/45.61.59

ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LA COMMUNE

Âges	Activités	Lieux des activités	Contacts
Dès 2,5 ans	Atelier de lecture contée "Il était une fois..."	Bibliothèque communale de Bertogne	Vinciane Présér - 0474 33 10 23 biblio.berto@gmail.com
	Les Petits Pieds Baby Poney	Route Chevirolles 14 - Givry	Michèle Kesteman - 0487 49 67 01 kesteman.michele@gmail.com
	Les bêtises de Nicolas Ateliers boulangerie-pâtisserie	Divers lieux	Nicolas Louis - 0479 55 19 51 nicolas_louis@hotmail.com
	Psychomotricité, éveil sportif, initiation au sport	Ecole de Givry	Manon Jacob - 0498 50 89 43 manon_jacob@hotmail.com
Dès 4 ans	Club Wa-Jutsu	Ecole de Longchamps	Laurent Bertrand - 061 21 84 59 laurent_bertrand@belgacom.net
Dès 5 ans	Football US Givry	Givry	Freddy Copine - 497 85 52 22 - freddy.copine@skynet.be
	Football club Compogne	Compogne	Monique Reul - 061 21 64 58 - 0478 93 85 53 - monique.reul@gmail.com
Dès 8 ans	Club de tennis de table Longchamps	Ecole de Longchamps	Jean-Sébastien Koeune - 0497 20 75 54 info@ttlongchamps.be
	Club nature	Rue Al Beôle (Troisfont) 7	Bruno De Vadder - 0491 54 24 23 - la-cabane@live.fr
	Cercle des Jeunes Naturalistes	Divers lieux	Denis Martens 0472 41 62 65 - cnb.paysdebastogne@gmail.com

Le guide complet des activités extrascolaires est disponible en ligne sur le site internet communal.

Pour les adultes

GYMNASTIQUE :

Le mardi de 20h à 21h à l'école de Givry – Renseignements : Marie-Andrée Grandjean – 061/21.39.27

GYMNASTIQUE ET VOLLEY :

Le jeudi de 20h30 à 22h à l'école de Bertogne – Renseignements : Raymond Preser – 061/21 29 73

MARCHE ET COURSE À PIEDS :

La reprise de la marche et de la course à pieds organisées par Geneviève Knott et Nicolas Maron est en suspens. Ils attendent en effet de voir l'évolution de la situation sanitaire.

Plus d'informations : Geneviève Knott (0495/69.48.79) et Nicolas Maron (0477/04.74.00).



ENEZ DÉCOUVRIR **L'ÉCOLE DE COMPOGNE** GRÂCE À NOTRE NOUVEAU SITE !
[HTTPS://SITES.GOOGLE.COM/VIEW/ECOLEDECOMPOGNE](https://sites.google.com/view/ecoledecompogne)

STAGES COMMUNAUX ÉTÉ 2020

Les stages communaux de Jennifer Monseur et de Pascal Leboutte de cet été se sont bien déroulés malgré la situation sanitaire. Au programme : bricolage, cuisine, visite de la petite écurie de Tillet, kayak, accro branche et découverte de la nature. Un été bien rempli qui a ravi les enfants présents !



RENTREE DES CLASSES

A l'école de Givry, le mardi 1er septembre, la rentrée scolaire s'est faite en douceur et en toute convivialité. S'il n'était pas possible de réunir parents et enseignants autour d'un café comme les années précédentes, les enfants ont eu le plaisir de se (re-)découvrir autour

d'un petit déjeuner sain et local. En effet, le comité scolaire avait préparé un buffet varié de produits locaux, équitables et équilibrés. Les enfants ont alors bien commencé l'année en partageant un moment privilégié avec leurs enseignants au sein de leurs classes respectives.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR NOS ÉCOLES



Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1^{er} Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS
2^{ème} Echevin - 0493 87 90 55
gretel.schrijvers@skynet.be

Eric DEMEUSE - 3^{ème} Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55
0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com

www.bertogne.be
Facebook « Commune de Bertogne »

L'administration communale est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se
présenter pendant les heures d'ouverture des
bureaux, un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09